Parc Naturel Régional de l'Aubrac

Les premiers établissements labellisés "Valeurs Parc"

Vendredi 10 juillet, le PNR Aubrac organisait deux conférences de presse pour présenter la déclinaison "hébergement touristique" de la marque Valeurs Parc, dans deux sites nouvellement labellisés : les Granges d'Ucafol, un "éco-lieu" à Laguiole, et La Borie de l'Aubrac, maison d'hôtes de charme à Nasbinals.

À la Borie de l'Aubrac, remise de diplôme à Patricia et Laurent Mouliade, dont les chambres sont un havre de paix au cœur des grands espaces.

Quels meilleurs endroits pour présenter la marque Valeur Parc Naturel Régional ? André Valadier, président du PNR se rappelle de Patricia et Laurent Mouliade, à la Borie de l'Aubrac, voilà quinze ans, quand ces professionnels de l'hôtellerie sont venus le voir pour discuter de leur projet de maison d'hôtes. Forts de leur solide expérience dans le réseau des Relais & châteaux, les Mouliade avaient déjà intégré l'esprit de la marque Valeur Parc basée sur la connexion au territoire et la mise en réseau de ses acteurs.

L'ESPRIT VALEURS PARC

Régine Pechberty, chargé de mission en charge du projet, explique que cette marque nationale, déposée par la fédération des parcs naturels régionaux, contribue à valoriser les ressources naturelles et culturelles.

Le principe est relativement simple. D'abord comprendre qu'il ne s'agit pas d'un label basé sur un classement par épis ou étoiles garantissant une prestation. Il existe suffisamment de signes officiels de qualité permettant de choisir son hébergement. La Marque Valeurs Parc est plus gage d'un engagement territorial, d'un encrage, mettant en valeur les savoirs faire locaux, artisanaux, gastronomiques, etc. La Borie de l'Aubrac a fait appel à deux nombreux artisans locaux pour réaménager cette grange et propose maintenant de nombreux produits culinaires issus de Plateau, comme les délicieux choco-

tures qui vivent au cœur d'un écosystème territorial.

La prise en compte de l'environnement est aussi au cœur de la réflexion. La Borie de l'Aubrac a par exemple revu l'ensemble son système d'éclairage et travaille à la récupération des eaux pluviales.

La Borie de l'Aubrac
La Grange des Enfants
Nasbinals
Tél. 04.66.45.76.97
(site : borie-aubrac.com).

Autre lieu d'hébergement qui mérite bien cette marque Valeurs Parc naturel régional, les Granges d'Ucafol : ici, tout a été entièrement refait à l'écologique, depuis 2009, par deux femmes, décidées et courageuses, pour offrir ce qu'il y a de mieux, de plus naturel, de plus respectueux de l'environnement et de l'art de vivre (panneaux solaires, chauffage à granulés, eaux recyclées, etc.). Mais plus qu'un long et dithyrambique commentaire sur le travail réalisé, nous vous laissons le soin — et vous y engageons fortement — de visiter leur site Internet, sans oublier en bas de la page d'accueil, le "En savoir plus", impressionnant !

Ainsi, on comprend mieux pourquoi Pascale, géographe, et Marie, ingénieure, ont reçu cette marque, qui récompense la valorisation et la sauve-

ment. L'accueil, le partage et l'incitation à la découverte, la promenade et la visite des sites du Parc sur l'ensemble des trois départements qui le composent : Aveyron, Lozère et Cantal justifient également ce label. Ajoutez à cela un accueil bienveillant et des tarifs plus que raisonnables adaptés aux groupes et aux familles et l'on comprend que le gîte Les Granges d'Ucafol a tout pour séduire une clientèle soucieuse de bien-être et de respect de la nature. Voilà bien une marque de valeurs…

Les Granges d'Ucafol
Ucafol, Laguiole
Tél. 09.62.12.10.85
(site : lesgrangesucafol.com).

À CONSTRUIRE LOCALEMENT

La marque Valeurs Parc est nationale et globale. Destinée aux structures comprises dans les périmètres des PNR, elle est est déclinable pour plusieurs types de services et produits (produits agricoles, artisanaux, services touristiques, éducatifs…) et adaptable à chaque territoire.

Ainsi, les acteurs locaux peuvent solliciter le PNR pour travailler en groupe de travail à la déclinaison locale de la marque pour un type de service ou produit. C'est ce travail qui a été fait pour les

Celle concernant le thé d'Aubrac est en cours de finalisation.

Quand la déclinaison locale, par type de prestation est validée, alors les structures peuvent débuter leur auto-diagnostc, voir si l'esprit de leur démarche est compatible avec la marque. Et faire, comme le rappelle André Valadier, de cette sorte de « cahiers des charges, un cahier de ressource », permettant d'évoluer sur un chemin vertueux.

Ainsi, pour cette démarche comme pour l'ensemble de celles animées par le PNR, la main est aux acteurs locaux !

Quels produits et services peuvent bénéficier de la marque Valeurs Parc ?

Des produits agricoles issus du territoire

Des produits artisanaux fabriqués dans le Parc

Des services touristiques ou éducatifs proposés sur le territoire du Parc

Le Parc naturel régional de l'Aubrac lance la démarche de marquage pour les prestations d'hébergement touristique. Sont ainsi concernés : les gîtes ruraux et meublés

leur Parc Naturel Régional ? André Valadier, président du PNR se rappelle de Patricia et Laurent Mouliade, à la Borie de l'Aubrac, voilà quinze ans, quand ces professionnels de l'hôtellerie sont venus le voir pour discuter de leur projet de maison d'hôtes. Forts de leur solide expérience dans le réseau des Relais & châteaux, les Mouliade avaient déjà intégré l'esprit de la marque Valeur Parc basée sur la connexion au territoire et la mise en réseau de ses acteurs.

À la Borie de l'Aubrac, remise de diplôme à Patricia et Laurent Mouliade, dont les chambres sont un havre de paix au cœur des grands espaces.

L'ESPRIT VALEURS PARC

Régine Pechberty, chargé de mission en charge du projet, explique que cette marque nationale, déposée par la fédération des parcs naturels régionaux, contribue à valoriser les ressources naturelles et culturelles.

Le principe est relativement simple. D'abord comprendre qu'il ne s'agit pas d'un label basé sur un classement par épis ou étoiles garantissant une prestation. Il existe suffisamment de signes officiels de qualité permettant de choisir son hébergement. La Marque Valeurs Parc est plus gage d'un engagement territorial, d'un encrage, mettant en valeur les savoirs faire locaux, artisanaux, gastronomiques, etc. La Borie de l'Aubrac a fait appel à deux nombreux artisans locaux pour réaménager cette grange et propose maintenant de nombreux produits culinaires issus de Plateau, comme les délicieux chocolats faits à Saint-Germain-du-Teil. La marque Valeurs parc met en avant les structures qui vivent au cœur d'un écosystème territorial.

La prise en compte de l'environnement est aussi au cœur de la réflexion. La Borie de l'Aubrac a par exemple revu l'ensemble son système d'éclairage et travaille à la récupération des eaux pluviales.

La Borie de l'Aubrac
La Grange des Enfants
Nasbinals
Tél. 04.66.45.76.97
(site : borie-aubrac.com).

Autre lieu d'hébergement qui mérite bien cette marque Valeurs Parc naturel régional, les Granges d'Ucafol : ici, tout a été entièrement refait à l'écologique, depuis 2009, par deux femmes, décidées et courageuses, pour offrir ce qu'il y a de mieux, de plus naturel, de plus respectueux de l'environnement et de l'art de vivre (panneaux solaires, chauffage à granulés, eaux recyclées, etc.). Mais plus qu'un long et dithyrambique commentaire sur le travail réalisé, nous vous laissons le soin — et vous y engageons fortement — de visiter leur site Internet, sans oublier en bas de la page d'accueil, le "En savoir plus", impressionnant !

Ainsi, on comprend mieux pourquoi Pascale, géographe, et Marie, ingénieure, ont reçu cette marque, qui récompense la valorisation et la sauvegarde du patrimoine, l'utilisation des produits du terroir et le respect de l'environnement. L'accueil, le partage et l'incitation à la découverte, la promenade et la visite des sites du Parc sur l'ensemble des trois départements qui le composent : Aveyron, Lozère et Cantal justifient également ce label. Ajoutez à cela un accueil bienveillant et des tarifs plus que raisonnables adaptés aux groupes et aux familles et l'on comprend que le gîte Les Granges d'Ucafol a tout pour séduire une clientèle soucieuse de bien-être et de respect de la nature. Voilà bien une marque de valeurs...

Les Granges d'Ucafol
Ucafol, Laguiole
Tél. 09.62.12.10.85
(site : lesgrangesucafol.com).

À CONSTRUIRE LOCALEMENT

La marque Valeurs Parc est nationale et globale. Destinée aux structures comprises dans les périmètres des PNR, elle est est déclinable pour plusieurs types de services et produits (produits agricoles, artisanaux, services touristiques, éducatifs...) et adaptable à chaque territoire.

Ainsi, les acteurs locaux peuvent solliciter le PNR pour travailler en groupe de travail à la déclinaison locale de la marque pour un type de service ou produit. C'est ce travail qui a été fait pour les hébergements touristiques permettant aujourd'hui leur labellisation.

Celle concernant le thé d'Aubrac est en cours de finalisation.

Quand la déclinaison locale, par type de prestation est validée, alors les structures peuvent débuter leur auto-diagnostc, voir si l'esprit de leur démarche est compatible avec la marque. Et faire, comme le rappelle André Valadier, de cette sorte de « cahiers des charges, un cahier de ressource », permettant d'évoluer sur un chemin vertueux.

Ainsi, pour cette démarche comme pour l'ensemble de celles animées par le PNR, la main est aux acteurs locaux !

La salle de vie et de repos aux Granges d'Ucafol.

Quels produits et services peuvent bénéficier de la marque Valeurs Parc ?

Des produits agricoles issus du territoire

Des produits artisanaux fabriqués dans le Parc

Des services touristiques ou éducatifs proposés sur le territoire du Parc

Le Parc naturel régional de l'Aubrac lance la démarche de marquage pour les prestations d'hébergement touristique. Sont ainsi concernés : les gîtes ruraux et meublés de tourisme,les chambres d'hôtes, les gîtes de groupe/d'étape/de séjour, l'hôtellerie-restauration, l'hôtellerie de plein air, les résidences de tourisme, les hébergements de groupes, les villages vacances, les hébergements insolites.

Conditions à remplir : le siège social de l'entreprise est situé sur le territoire classé du Parc ; l'entreprise exerce l'activité depuis au moins un an, respecte la réglementation relative à l'activité exercée et adhère à l'office de tourisme de proximité ; l'hébergement, classé 2 étoiles ou 2 épis minimum, ou équivalent, est ouvert plus de 6 mois par an...